



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

BPJEPS

Tennis de Table



Encadrer le tennis de table mon projet, mon métier !

La formation **BPJEPS Tennis de Table** est organisée par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / site de Voiron, en partenariat avec la Ligue AURA de Tennis de Table.

✓ **Le métier**

Le titulaire du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mention Tennis de Table exerce des missions de découverte, d'animation et d'éducation.

Le BPJEPS mention Tennis de Table confère à son titulaire les compétences pour :

- **Encadrer et conduire des actions d'animation** en Tennis de Table auprès de **tout type de public** (loisirs, scolaires, personnes en situation de handicap, ...)
- **Encadrer et conduire des cycles d'animation, d'apprentissage et d'entraînement** pour un premier niveau de compétition fédérale.
- **Participer au fonctionnement d'une structure** organisatrice des activités en Tennis de Table.

✓ **Lieux d'exercice**

Les activités s'exercent dans **toutes structures privées ou publiques** : club, comité d'entreprise, organisme de vacances, accueil collectif de mineurs, collectivité territoriale, milieu scolaire, milieu carcéral.

✓ **Modalités pratiques**

Nombre de places : 12



✓ **Pré-requis**

- ▷ être âgé.e. de 18 ans ou + au moment de l'examen
- ▷ être titulaire de la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou diplômes équivalents à jour de recyclage
- ▷ présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique du «tennis de table» datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- ▷ satisfaire aux tests d'exigences préalables et de sélection

✓ **Cursus de formation**

Formation organisée sur **12 mois en ALTERNANCE** entre le centre de formation (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Voiron) et la structure d'accueil (club, comité...). **600 h de formation et 500 h de stage en structure professionnelle** :

Elle comprend également une **partie de formation à distance**.

Elle est constituée de 4 Unités Capitalisables (UC) :

- ▷ **UC1** : encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- ▷ **UC2** : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- ▷ **UC3** : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Tennis de Table
- ▷ **UC4** : mobiliser les techniques du tennis de table pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Equivalences et allègements de formation peuvent être accordés en fonction du profil du candidat et de ses acquis antérieurs.

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante. C'est une **certification de niveau IV** délivrée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

✓ **TEP et épreuves de sélection**

Un test d'exigences préalables (TEP) à l'entrée en formation est mis en œuvre afin de vérifier que les candidats disposent des aptitudes pour s'engager dans ce dispositif de formation.

Pour entrer en formation, le candidat doit participer à 1 épreuve d'entretien et de motivation de 20 minutes et à 1 épreuve écrite de 1h30 maximum (accessibles uniquement si les TEP sont validés)

Dates TEP et sélection :
pour candidats PARCOURSUP > 02 mai 2024
pour autres publics > 11 juillet 2024

✓ **Inscription**

Rendez-vous sur le site internet du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes :
<https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr>

Rubrique : Formation > "Je veux choisir ma formation"

✓ **Contacts**

Coordonnatrice
Julie DEBROCK - julie.debrock@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
Tél 06.40.94.06.39

Responsable administrative
Denise LAURENT - denise.laurent@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
Tél 04.76.05.51.98

Référente Ligue Aura
Annie LEROY - annieleroy34@gmail.com
Tél 06.07.75.63.12

Référent Comité Isère
Alain BOURDARIAT - alain.bourdariat@ttisere.com
Tél 06.60.14.07.39



© pressmaster

✓ **Coût et financement**

Coût de la formation : 6 720,00 €

En fonction de votre statut, le coût de la formation peut être pris en charge.

Toutes les informations utiles sont disponibles auprès de la responsable administrative de la formation.



**Formation visible sur la
plateforme PARCOURSUP,
rubrique "métier du sport"**

✓ **Dates 2024-2025**

Positionnement : 28 et 29 août 2024

Période de formation : du 28 août 2024
au 26 août 2025

✓ **Lieu**

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Site de Voiron - Campus de la Brunerie
Bât. Inolab Formation
38500 Voiron



✓ **Accessibilité**

Vous êtes en situation
de handicap ?

